

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

www.grenoble.cci.fr



Grenoble, vendredi 19 novembre 2021

Les Talents de l'entrepreneuriat ont été décernés !

Trois prix « Talents de l'entrepreneuriat » ont été attribués à trois entreprises remarquables, jeudi 18 novembre 2021, lors de la cérémonie d'ouverture du forum Osez l'entreprise au Centre de congrès du WTC de Grenoble.

Pour rappel, il s'agit de la deuxième édition de ce concours organisé par la CCI de Grenoble, destiné aux jeunes entreprises (moins de 3 ans) dont le(s) dirigeant(es) se distingue(nt) par leur parcours ou les valeurs qu'ils portent.

Trois lauréats

Un prix de **2000 euros** a été attribué à la société [SIMONE ET SIMONES](#) par **Grenoble-Alpes Métropole**, à [ANDYAMO](#) par la **Caisse d'Epargne Rhône Alpes**, ainsi qu'à [CHAMPILOOP](#) par **Schneider Electric**.



Crédit : CCI Grenoble

Les projets

- **Simone et Simones** : vide grenier permanent de 450m² à l'esprit brocante, où particuliers et professionnels peuvent louer des stands pour vendre des objets de seconde main.
- **Andyamo** : calculateur d'itinéraire piéton et multimodal adapté au niveau de mobilité de l'utilisateur.
- **Champiloop** : champignonnières, où l'on revalorise des biodéchets locaux en substrats à champignons.

La région grenobloise dispose d'un potentiel de jeunes entreprises particulièrement dynamiques. Les Talents de l'entrepreneuriat ont pour objectif de créer un environnement favorable à leur création et à leur développement.

Rendez-vous en 2022 pour une nouvelle édition !

<https://grenoble.osezlentreprise.com/node/78371>



A propos de la CCI de Grenoble

40 400 ressortissants, 50 élus, 243 collaborateurs.

La CCI de Grenoble répond au quotidien à 4 enjeux prioritaires :

1. Apporter une réponse à toutes les entreprises (tous secteurs et toutes tailles).
2. Accompagner les PME en développement et les start-ups.
3. Renforcer l'attractivité du territoire du Sud de l'Isère.
4. Former les collaborateurs aux défis et aux compétences de demain.